



[Le Web](#)



[Les vidéos](#)

TROIS JOURS AVANT LE CRASH AF447 RIO-PARIS

En 2009, la justice, s'obstinant à détruire ma vie, me recherchait. Elle a ordonné à la police d'interroger une navigante d'Air France, qui a fait certaines déclarations avec PV signés et contresignés par OPJ. C'était le 28 mai 2009, trois jours avant le drame de l'Airbus Rio-Paris survenu dans la nuit du 31 mai au 1er juin.

La justice a fini par me retrouver. Trois semaines après le crash. J'ai été enfermé en garde à vue durant quarante-huit heures. Un certain nombre de PV, contresignés par OPJ, ont été établis. J'ai donné mon avis, avec les détails utiles, sur les responsabilités dans la tragédie en raison, entre autres, de la politique du mensonge systématique en matière de sécurité aérienne. Les interrogatoires par la police, avec PV signés et contresignés par OPJ, ont été établis avec un ordinateur connecté à l'Internet, avec consultation des pages significatives, ce qui est mentionné dans les PV où figurent aussi les URL des pages consultées.

Ce qui précède ressort d'une ordonnance du juge d'instruction Jean-Luc Bongrand du 14 mars 2012 dont un extrait figure en page 2 de ce PDF (j'ai masqué certaines parties afin de ne pas prendre le risque de voir cette navigante importunée, elle a déjà assez souffert des exactions judiciaires à mon encontre).

Il y a trente ans...

Ces méthodes avaient commencé dans les années quatre-vingt (PDF, 6 pages, 320 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/convoque-comme-temoin-crash-aerien-norbert-jacquet-2-septembre-2016.pdf>

Et maintenant ?

Le dossier est dans les mains du célèbre procureur François Molins (PDF, 3 pages, 182 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/procureur-molins-fiches-s-et-securite-aerienne-norbert-jacquet-5-septembre-2016.pdf>

Et dans celles du non moins célèbre François Hollande (PDF, 26 pages, 919 Ko) :

<http://franceleaks.com/hollande/democratie-terrorisme-et-crashes-aeriens-norbert-jacquet-8-septembre-2016.pdf>

. / ...

COUR D'APPEL
DE PARIS

TRIBUNAL DE
GRANDE INSTANCE
DE PARIS

CABINET DE
JEAN-LUC BONGRAND
VICE-PRÉSIDENT CHARGÉ DE L'INSTRUCTION

**ORDONNANCE de
REQUALIFICATION et de
RENGOI devant le TRIBUNAL
CORRECTIONNEL**
(article 179 du code de procédure pénale)

N° DU PARQUET : . 0917730066 .

N° INSTRUCTION : . 364/09/41 .

PROCÉDURE CORRECTIONNELLE

Nous, Jean-Luc BONGRAND, Vice-Président chargé de l'instruction au tribunal de grande instance de Paris,

Vu l'information concernant :

-M. JACQUET Norbert

Libre

né le 25/01/50 à PARIS 14ÈME de André et de Eléonore AMANN, profession : pilote de ligne demeurant [REDACTED]

ayant pour avocat : Me Jean-Louis RAMIRES

Entendue le 28 mai 2009, [REDACTED], amie de Norbert JACQUET, indiquait qu'elle ne l'hébergeait plus depuis deux mois environ. Elle ajoutait qu'il lui semblait impossible [REDACTED].

Le 25 juin 2009, Norbert JACQUET était entendu à son tour. Il expliquait qu'il « n'avait pas souvenir d'avoir envoyé des menaces de mort. Pour éviter les accusations non fondées, je rappelle régulièrement qu'il n'y aura pas d'atteinte aux biens ou aux personnes ». Il reconnaissait être l'auteur de tous les messages.

L'INFORMONS également que toute citation, notification ou signification faite à la dernière adresse déclarée sera réputée faite à sa personne.

Fait en notre cabinet, le 9 4 MARS 2012
le Vice-Président chargé de l'instruction,

Jean-Luc BONGRAND

Copie de la présente ordonnance a été adressée par lettre recommandée, le 9 4 MARS 2012
à la personne mise en examen et à son avocat

Le greffier

